BUCKINGHAM ET CHANDOS.

71, du 30 avril, par laquelle vous exprimiez vos sympathies pour Sa Majesté à l'occasion de la tentative d'assassiner Son Altesse Royale le Duc d'*Edinbourg*, et vous transmettiez une Adresse adoptée unanimement par les deux Chambres du Parlement Canadien expriment l'indignation et l'horreur dont elles furent pénétrées en apprenant la nouvelle de cet attentat.

Il a plu à Sa Majesté de recevoir très-gracieusement de Votre Seigneurie l'expression

de ses sympathies.

La Reine m'ordonne de vous faire savoir qu'elle a aussi reçu avec une profonde satisfaction l'Adresse du Parlement du Canada, et que dans cette occasion aussi bien que dans toutes les autres où il a plu à la Providence de l'éprouver, c'est pour elle une grande consolation de voir que son peuple, dans toutes les parties de son Domaine, lui montre tant d'affection et de dévouement.

J'ai, etc., (Signé,)

Au Gouverneur le Très-Honorable Vicomte Monck.

JOHN YOUNG.

Son Excellence le Gouverneur-Général transmet pour l'information de la Chambre des Communes copie de la Gazette du Canada publiée par autorité, en date du 19 décembre 1868, par laquelle on verra qu'il a plu à Son Excellence de nommer Aquila Walsh, Ecuyer, M. P., l'Honorable Edward Barron Chandler, Charles John Erydges, Ecuyer, et William Foster Coffin, Ecuyer, Commissaires du chemin de fer Intercolonial, en vertu du Statut 31 Victoria, chapitre 13

Hôtel Du Gouvernement, Ottawa, 16 Avril 1869.

Ordonné, Que M. Magill ait la permission d'introduire un Bill pour abroger "l'Acte concernant la Faillite," et l'acte qui l'amende.

Il présente en conséquence le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. Morris ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'exécution de la peine de mort dans les prisons.

Il présente en conséquence le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable Sir George E. Cartier, l'Honorable J. S. Macdonald, l'Honorable M. McDougall, l'Honorable M. Gray, l'Honorable M. Dorion, l'Honorable M. Smith, l'Honorable M. Blanchet, l'Honorable M. Tupper, M. Morris, M. Chamberlin et M. Mills, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliotèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du Comité-conjoint de la Bibliotèque.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, communiquant à leurs Honneurs la

Résolution précédente.

Ordonné, Que l'Honorable Sir John A. Macdonald porte le dit message au Sénat.

Résolv, Qu'il soit nommé un Comité Spécial pour préparer et rapporter les listes des Membres qui devront composer les Comités Permanents ordonnés par cette Chambre, jeudi le 15 du courant.

Ordonné, Que l'Honorable Sir John A. Macdonald, l'Honorable Sir George E. Cartier, l'Honorable M. Tilley, l'Honorable McDougall, l'Honorable M. Langevin, l'Honorable J. S. Macdonald, l'Honorable M. Dorion, l'Honorable M. Holton, l'Honorable M. Chauveau, l'Honorable M. McKeachney, l'Honorable M. Smith, M. Mackenzie, M. Walsh, M. Cartwright, M. Dufresne, et M. Bolton, composent le dit Comité.

L'Honorable M. Rose, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.